

## AVIS DE PUBLICITE

**NOM DE L'ORGANISME** : Commune de PIERREFEU-DU-VAR, M. le Maire, Mairie de PIERREFEU-DU-VAR, place urbain Sénès, 83390 PIERREFEU-DU-VAR, tél : 04.94.13.53.13

**OBJET DE LA PUBLICATION** : avis de publicité préalable à la délivrance de titres d'occupation temporaires du domaine public.

**LIEU D'EXECUTION** : Rue Gabriel PERI, Place Jean Jaurès, Avenue du Général SARRAIL

**CONTEXTE** : la Commune de Pierrefeu du Var, après une concertation avec les commerces du centre village et pour contribuer à la reprise d'activité commerciale de ceux-ci, a souhaité ouvrir sur le domaine public communal dont elle est gestionnaire, de nouveaux espaces à occuper par des terrasses commerciales.

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2122.1 et L.2122-1-4 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la commune de PIERREFEU-DU-VAR, celle-ci a procédé à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CG3P, par la distribution par les services de la police municipale, à l'ensemble des commerçants du centre village pouvant candidater d'un courrier en date du 02.06.2020 .

Le 10 juin 2020, une réunion en Mairie a permis d'identifier les besoins de chacun des commerçants qui ont répondu favorablement à ce courrier préalable.

En dehors de 3 extensions limitées d'espaces commerciaux déjà exploités par la Pizza Amarena, le Snack 2009 et O PARAMARIBO, il ressort que 3 nouveaux emplacements sur le domaine public nécessitent d'être identifiés avant leur mise en concession.

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : il s'agit de deux emplacements de 6 m x 5.50 m situés place Jean Jaurès en lieu et place de la rangée de stationnement automobile située à l'EST de la place Jean Jaurès et longeant le bd Henri GUERIN. Ces emplacements feront l'objet de deux conventions d'occupation du domaine public communal puis destinés à deux établissements distincts.

Le troisième emplacement est composé de la place située au 1 av Gal SARRAIL et sera destiné à un établissement

Le quatrième emplacement est constitué par les 2 places de stationnement bleues situées rue G. PERI. Cet emplacement est destiné à recevoir la terrasse commerciale d'un seul établissement.

Le titre d'occupation temporaire du domaine public de la commune sera délivré pour une période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020, en vue d'exploiter une terrasse commerciale des établissements candidats .

**MODALITES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL** : l'autorisation d'occupation donnera lieu à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels. Le régime des baux commerciaux étant exclu.

Le preneur s'engagera à réaliser à sa charge les aménagements extérieurs nécessaires à cette exploitation.

**AVIS D'ATTRIBUTION** : il ressort de la réunion du 10 juin 2020 à 17 h que les candidatures arrêtées pour les 4 emplacements et confirmées par la visite sur place des services communaux avec les candidats le mardi 16 juin 2020 sont :

- Place Jean Jaurès (1) : REST O BRAISE
- Place Jean Jaurès (2) : VAL DES PAINS
- 1 Av gal SARRAIL : LA MARJOLAINE
- Rue G. PERI : LA CLE DES SONGES

Que la date du **mardi 30 juin 2020** est arrêtée comme limite de réception d'intérêts concurrents manifestés par écrit auprès du service de l'urbanisme :

@ : [accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr](mailto:accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr) / tél : 04 98 04 40 41

A défaut et passé ce délai, la commune pourra désigner les candidats retenus désignés ci-dessus et leur délivrer le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité projetée.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS À LA PUBLICATION** : le 23 juin 2020